

SOIGNANT REF. R01-14

# Infirmière Hygiéniste EHPAD Unité Hygiène Hospitalière



## Caractéristiques du poste



POSTULER

---

## Contexte

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PÔLE

Le pôle Biologie est composé de 10 services :

- Biochimie-Toxicologie
- Génétique moléculaire et génomique
- Bactériologie - Hygiène Hospitalière
- Virologie
- Parasitologie - Mycologie
- Hématologie cellulaire - Hémostase bioclinique
- Immunologie Thérapie Cellulaire et Hématopoïèse
- Anatomie et cytologie pathologiques
- Cytogénétique et Biologie Cellulaire
- Pharmacologie

Le Pôle dispose également de plateformes multidisciplinaires et techniques. Un laboratoire d'urgences est présent sur le site de l'Hôpital sud.

Au sein du Pôle Biologie, un Département de recherche translationnelle a été créé pour une visibilité plus forte de l'activité recherche, il est composé de trois unités fonctionnelles : la Cellule recherche, une Biobanque – Centre de Ressources Biologiques, Laboratoire de Suivi Immunologique des Thérapeutiques Innovantes (SITI) et une plateforme NGS (Next Generation Sequencing).

La responsabilité médicale du pôle est assurée par le Professeur Gangneux, Biologiste.

Les effectifs du pôle sont constitués de 66,5 ETP personnel médical et de 330 ETP personnel non médical.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DOMAINE D'ACTIVITÉ

- L'Unité d'Hygiène Hospitalière (UHH) a pour missions :

Impulser et coordonner la gestion du risque a priori du risque infectieux associé aux soins dans ses différentes composantes (environnement, actes de soin, état de santé du patient...)

Impulser et coordonner la gestion a posteriori du risque infectieux associé aux soins par le signalement, l'investigation et les interventions lors d'infections, les surveillances épidémiologiques, le suivi d'indicateurs

Promouvoir la formation et l'information sur le risque des infections associées aux soins pour les professionnels, les patients et les usagers

- L'UHH exerce ses missions sur l'ensemble des 5 sites et l'ensemble des unités de l'établissement, avec un élargissement au territoire.
- La responsabilité médicale de l'UHH est assurée par le Professeur Donnio, Pharmacien.

- L'effectif est composé

des moyens communs : 2 ETP cadres de santé ; 0,4 ETP Biostatisticien ; 1 ETP secrétaire ;

un laboratoire : 4,2 ETP techniciens (laboratoire et études épidémiologiques) (5 agents)

une équipe opérationnelle Hygiène : 4,30 ETP IDE hygiéniste (5 agents)

Infirmière hygiéniste mutualisée en EHPAD : 1 ETP

- Accompagnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) dans la prévention et la gestion du risque infectieux

- Liste des Ehpad concernés :

CCAS de Rennes :

EHPAD Cleunay

EHPAD Léon Grimault

EHPAD Le Gast

EHPAD Les Champs Manceaux

EHPAD Raymond Thomas

EHPAD Gaétan Hervé

Résidence Mutualiste « La Noé » - Rennes

Résidence Les Jardins d'Hermine - Rennes

Résidence Beausoleil - Cesson-Sévigné

Résidence Les Jardins du Castel – Châteaugiron

Résidence de L'Yze - Corps Nuds

## LIEUX D'EXERCICE

- Sur l'ensemble des établissements partenaires
- Localisation sur le site Pontchaillou dans le bâtiment Flandre-Dunkerque

## RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Positionnement du poste dans l'organigramme

Cadres de santé de l'UHH

Cadre supérieur de santé du pôle

## RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Avec les professionnels de l'UHH et du pôle

Professionnels médicaux

Professionnels non médicaux : IDE Hygiéniste ; Techniciens de laboratoire ; Responsable du Bio nettoyage ; Qualiticien ; Biostatisticien ; Secrétaire

- Avec les professionnels externes à l'UHH et au pôle

Le cadre de santé du CPias (accompagnement/soutien/coordination de tous les IDE recrutés dans ce cadre)

Les cadres de santé des EHPAD partenaires

Les professionnels des EHPAD partenaires (médicales et non médicales : directeurs, médecins coordonnateurs, infirmiers coordonnateurs, référents hygiène)

Direction de la formation continue (DFC) participation aux journées de formation organisées par le CPias Bretagne, notamment celles ciblées sur le médico-social

# Mission

## MISSIONS

Contribuer à l'amélioration continue de la qualité en hygiène hospitalière selon les référentiels suivants : textes réglementaires (décret N°99-1034 du 06/12/1999, décret N°2001-671 du 26/07/2001, Instruction N° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du PROPIAS dans le secteur médico-social 2016/2018, Décret n° 2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins, Arrêté du 7 mars 2017 relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant le cahier des charges des centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins), manuel de certification HAS, recommandations de la SF2H et autres sociétés savantes.

Répondre au cahier des charge « Appel à candidatures pour une expérimentation d'infirmière hygiéniste mutualisée en Ehpads pour structurer la prévention et la gestion du risque infectieux en Ehpads » (ARS Bretagne ; 2018)

S'assurer et rendre compte de l'application des mesures d'hygiène contribuant à la prévention des infections associées aux soins et évitables en collaboration avec les autres membres de l'Unité d'Hygiène Hospitalière et en lien avec l'ensemble des unités, des établissements partenaires

Développer, organiser et coordonner, en lien avec les directions, les référents hygiène, les infirmiers coordonnateurs et les médecins coordonnateurs des établissements fédérés, la mise en œuvre de la politique de gestion des risques infectieux au sein des établissements médico-sociaux concernés

Respecter le secret professionnel

## ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer le suivi des résidents porteurs de BMR, de CD, de BHRé et de leurs contacts

Venir en appui en cas d'événement infectieux inhabituel (épidémie, risque légionellose, etc...)

Gérer en proximité les signalements internes et externes des infections associées aux soins : investigations épidémiologiques, suivi et participation à la mise en œuvre des mesures correctives et préventives

Recenser les situations critiques relatives au risque infectieux, proposer des mesures barrières et accompagner la mise en œuvre du DARI (Document d'aide à la mise en place de l'Analyse du Risque Infectieux)

Mettre en œuvre et accompagner les équipes médicales et paramédicales aux autoévaluations et/ou évaluations (audits, enquête, EPP...) dans le domaine des soins et de l'environnement sur un périmètre défini

Concevoir et accompagner la mise en œuvre des axes d'amélioration en lien avec les acteurs concernés sur un périmètre défini

Rendre compte aux acteurs du périmètre concerné de l'avancement du plan d'action opérationnel relatif au DARI

Concevoir, mettre en œuvre et animer des actions de formation auprès des professionnels des Ehpad

Formaliser les conseils apportés pour la construction, l'aménagement, l'équipement des locaux de soins et de vie, le choix des matériels, matériaux, surfaces et produits utilisés en milieu médico-social.

S'informer des évolutions des recommandations et de la réglementation concernant le domaine d'activité

Participer à des groupes de travail internes et externes

Mettre en œuvre des politiques nationales et régionales de prévention du risque infectieux ciblées sur le médico-social (adaptation du programme aux spécificités locales)

Rédiger et mettre à jour des procédures/protocoles

## ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Participation aux réunions de coordination du CPias Bretagne

Rédaction d'un rapport annuel d'activité, qui sera transmis au CPias Bretagne et à l'ARS

## Exigences du poste

### DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Diplôme d'Etat d'infirmier exigé.
- DU d'hygiène apprécié
- Expérience en hygiène et prévention des risques infectieux associés aux soins vivement conseillé

### FORMATIONS SOUHAITEES

- Formation aux outils de bureautique (World, Excel, PowerPoint)
- Formation de formateur ou à un (des) outils pédagogiques (Simulation, @learning, vidéo, tutoriel...)

### EXPERIENCE(S), CONNAISSANCE(S) ET SAVOIR FAIRE REQUIS OU SOUHAITE(S)

- 5 ans d'exercice professionnel en unités de soins

### COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Savoir identifier, analyser, évaluer et prévenir un risque relevant de son domaine
- Savoir évaluer la conformité de la mise en œuvre d'une procédure, norme, recommandation relevant de son domaine de compétence
- Savoir auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence

- Savoir fixer des objectifs pertinents, en mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Savoir argumenter et faire adhérer dans une relation de confiance des interlocuteurs, et si besoin, négocier des accords
- Savoir former et conseiller une personne et/ou une équipe
- Savoir entreprendre toutes les actions adaptées en situation de crise ou d'épidémie
- Savoir concevoir, formaliser et adapter des procédures, recommandations relatives à son domaine de compétence
- Savoir concevoir et conduire une séquence de formation
- Savoir utiliser les logiciels bureautiques et métiers
- Savoir se positionner en transversalité
- Savoir anticiper
- Savoir prioriser
- Savoir négocier
- Savoir rendre compte
- Savoir alerter

#### CONNAISSANCES SPECIFIQUES

- Connaître les exigences réglementaires en matière de gestion du risque infectieux d'hygiène hospitalière (connaissances approfondies)
- Connaître les principes de l'épidémiologie (connaissances générales)
- Connaître les notions de base en microbiologie (connaissances générales : micro-organismes et flore microbienne de l'homme et de l'environnement ; les mécanismes de la résistance aux ATB)
- Connaître les méthodes et outils de la conduite de projet (connaissances générales)
- Connaître les principes et outils de la communication (connaissances générales)
- Connaître les méthodes et techniques de la négociation (connaissances opérationnelles)
- Connaître les matériels de soins et consommables (connaissances opérationnelles)

#### QUALITES REQUISES

- Etre capable de travailler collectivement avec les autres, en équipe pluridisciplinaire et en réseau
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse et le sens de l'organisation.
- Avoir le sens de l'observation, de l'écoute et du dialogue
- Avoir des aptitudes pédagogiques et relationnelles
- Etre rigoureux et méthodique
- Etre à l'aise en matière d'expression écrite et orale

#### CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste de jour à temps plein
- Engagement pour 3 ans
- Durée journalière de travail : 7h30 du lundi au vendredi
- Amplitude horaire : 9 heures - 17 heures avec possibilité d'amplitude décalée sur le matin, après-midi, nuit, week-end pour la prise en charge de certaines activités (demande spécifique d'une unité, participation à des réunions de

travail, formations et/ou audits dans les unités ...)

- Déplacements, et présences, réguliers sur les établissements partenaires ainsi qu'au CPIAS Bretagne
- Etre titulaire du permis B

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES OFFRES

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE